



**BUREAU DE VAL DE BERRY**

=====

**Séance du Mercredi 16 Novembre 2022 à 10 H 30**

=====

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 16 Novembre à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS :**

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
	Secrétaire de Séance
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
	Conseillère Communautaire
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

**ETAIENT EXCUSEES :**

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
-----------------	---

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Marc LEGRAND	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

**BUREAU DE VAL DE BERRY**

=====

**Séance du Mercredi 16 Novembre 2022 à 10 H 30**

=====

**VI - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE**

Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur Général pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Recours ou tierce opposition dans le cadre d'une procédure de surendettement  
Dossier référencé 3007.0025.05

Saisine du Juge pour départ non règlementaire ou logement abandonné  
Dossier référencé 0092008512

Conformément à l'article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6**  
**POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général ou son représentant à ester en justice pour chacune de ces procédures.

.....  
Le Secrétaire de Séance,  
Christian GATTEFIN

Le Président,  
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme  
Bourges, le 17 novembre 2022  
Le Directeur Général,  
Benoît LEMAIGRE

